

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 10 avril 2024 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

BECKER Patrick	BALCERZAK Roland	JURCZAK Serge	ANDRE René
POSTAL Olivier	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	ROBINET David
SCHNEIDER Brigitte	SCHULTZ Laurent	HERGAT Michel	GUERMANN Bernard
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	DEISS Murielle	FRADELLA Cédric
ENGELMANN Fabien	TACCONI Pierre	KASPAR-COTRUPI Angèle	RECH Serge
ZIEGLER Damien	ACKER Christine	PAQUET Michel	SEGURA Olivier
POUGET Clémence	REBSTOCK Alexandra	HATRI Aïcha	MENTION Fanny
ZENNER Bernard	PHILIPPE Lionel	SCHIVRE Marc	MELEO Guy
PAULY Elsa	KOWALCZYK Maryline		

Procurations :

BAUR Denis	a donné procuration à	PAQUET Michel
RENAUX Patricia	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FERRERO Marc	a donné procuration à	ANDRE René
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	JURCZAK Serge
SCHITZ Denis	a donné procuration à	BECKER Patrick
WEIS Mathieu	a donné procuration à	REBSTOCK Alexandra
HOLSENBURGER Alexandre	a donné procuration à	DICK Rémy
MATHIEU Bertrand	a donné procuration à	HERGAT Michel
GRILLO Marie	a donné procuration à	ENGELMANN Fabien
LORENTZ Maurice	a donné procuration à	RECH Serge
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	HATRI Aïcha
ZIEGLER Damien	a donné procuration à	LUCCHINI Marc à partir du point 9

Absents excusés :

FREYBURGER Julien

Absents non excusés :

COLIN Jean-Marie	HERFELD Marie-Laurence	SCHREIBER Roger	BEY Michèle
DEUTSCH André	ABATE Patrick	SCHUTZ Sylvie	LANGMAR Déborah
BRUSCO Stéphane	VETZEL Caroline	FATTORELLI Viviane	

La séance débute à 18h12

Sortie de M. JURCZAK pendant l'appel

POINT 1 :

Membres en exercice : 58
Présents : 33
Procurations : 10
Absents : 15

Retour de M. JURCZAK avant le début du point 2

POINT 2 :

Membres en exercice : 58
Présents : 34
Procurations : 11
Absents : 13

Arrivée de Mme SCHNEIDER avant le début du point 3
Sortie du Président

POINT 3 :

Membres en exercice : 58
Présents : 34
Procurations : 10
Absents : 14

Retour du Président après le vote

A partir du point 4

Membres en exercice : 58
Présents : 35
Procurations : 11
Absents : 12

Pendant le point 9, départ de Mme SCHNEIDER et de M. ZIEGLER

POINT 9 :

Membres en exercice : 58
Présents : 33
Procurations : 12
Absents : 13

La séance se termine à 19h43

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
LAMORLETTE Lisa, Directrice de Cabinet
NABE Kalil, Responsable des Finances
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Responsable des Assemblées
GIORDANO Michaël, Assistant Réseau

POINT I-3 – DELIBERATION N°2024/I-10 - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU SMITU

Le compte administratif 2023 du SMiTU se présente comme suit :

<i>Section (montant en €)</i>	<i>Résultats 2022</i>	<i>Recettes 2023</i>	<i>Dépenses 2023</i>	<i>Résultats de l'exercice 2023</i>	<i>Résultats cumulés</i>
<i>Investissement</i>	8 358 039,27	8 572 051,33	20 199 306,54	- 11 627 255,21	- 3 269 215,94
<i>Exploitation</i>	9 801 110,92	33 887 664,83	33 910 524,14	- 22 859,31	9 778 251,61
<i>Total</i>	18 159 150,19	42 459 716,16	54 109 830,68	- 11 650 114,52	6 509 035,67

Les restes à réaliser de la section d'investissement se présentent comme suit :

Section d'investissement	Montant
Dépenses	221 174,16 €
Recettes	10 000 000,00 €
Solde	9 778 825,84 €

Au vu de l'excédent de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser, il n'est pas obligatoire de lui affecter une partie du résultat de la section d'exploitation.

Le Comité Syndical est appelé à adopter le compte administratif 2023 du SMiTU, hors la présence du Président.

Le Bureau Syndical en date du 20 mars 2024 a donné un avis favorable.

La Commission Technique Réunie en date du 2 avril 2024 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, hors la présence du Président, adopte le compte administratif 2023 du SMiTU à la majorité.

Se sont abstenus : M. ENGELMANN, Mme GRILLO, Mme DEISS.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 11 avril 2024

Le Président,
Rémy DICK

